

## Dialogue politique/Phase politique Consolider l'État de droit

J.K.M

Akanda/Gabon

**A travers des propositions, les différents orateurs, dont les présidents des institutions républicaines, ont émis les vœux de voir notre pays s'enraciner davantage dans la voie de la démocratie.**

A côté de la lecture des rapports des travaux des différents panels, la série de communications des responsables d'un certain nombre d'institutions constitutionnelles, et autres organismes intervenant dans le processus électoral, ainsi que d'anciens Premiers ministres aura constitué, hier au stade d'Angondjé, le deuxième temps fort de la cérémonie d'ouverture de la troisième phase du dialogue politique, dirigée par les coprésidents de la majorité, Faustin Boukoubi, et de l'opposition, Pierre-Claver Maganga Moussavou. De manière globale, les orateurs se sont attelés, en tenant compte du fonctionnement des institutions dont ils ont la charge, à émettre des propositions de nature à consolider la démocratie, l'État de droit et notre vivre-ensemble. Première de cordée, la présidente du Sénat, Lucie Milebou Mbooussou, a estimé que la réforme de l'institution parlementaire telle qu'envisagée par les panélistes de la phase citoyenne, ne devait nullement être focalisée sur la Chambre haute du Parlement, mais plutôt mettre l'accent sur les voies et moyens de revisiter le fonctionnement de notre Parlement. Bottant ainsi en touche les arguments de tous ceux qui ont appelé à la suppression pure et simple du Sénat lors de la première phase des assises d'Angondjé. Ce, d'autant plus que, selon elle, l'institution qu'elle dirige contribue indéniablement "à l'amélioration du travail parlementaire". De fait, elle a appelé à des "réajustements dans la répartition des sièges des sénateurs et des députés, en tenant compte des critères démographiques et géographiques, mais également des critères sociologiques et culturels". Tout en militant pour l'effectivité du principe "donner corps à la libre administration des entités décentralisées" et à ce que "les partis politiques deviennent des écoles d'apprentissage de la tolérance de l'autre". A sa suite, la présidente du Conseil économique et social (CES), Georgette Koko, tout en relevant entre autres la faiblesse du budget



Vue des membres du bureau.



Lucie Milebou Aubusson...



... Laure Olga Gondjout...



... et Marie-Madeleine Mborantsuo, lors de leurs interventions.

de son institution, s'est prononcée pour un allongement de la durée de session, la prise en compte du "pan environnemental" dans les compétences du CES, etc. Un ajout qui, a-t-elle indiqué, permettra d'avoir "une institution forte". Cela a constitué un des axes de l'intervention du président du Conseil national de la Démocratie (CND), Me Séraphin Ndaot Rembogo. Plaidant pour "l'harmonisation de la durée du mandat du CND avec ceux des autres organes de régulation de la démocratie", déplorant "la diminution sans cesse croissante de la dotation budgétaire du CND", et le fait que les personnes qui y travaillent ne perçoivent pas leurs salaires depuis deux ans, il a relevé que plus de deux décennies après la tenue de la Conférence nationale, notre pays subit des "crises récurrentes du verdict des urnes". D'où, a-t-il avancé, la pertinence des présentes assises. Tout en soulignant que "la révision de certains textes, le rétablissement de la confiance et la volonté


politique" sont l'une des clés de leur succès. Médiateur de la République, Laure Olga Gondjout, a exhorté les uns et les autres "à ramener tous les fils et filles du Gabon autour d'une même table dans la confiance et le respect mutuel. Et à entendre plus particulièrement, les cris d'une jeunesse en voie de radicalisation et les pleurs des femmes porteuses de vie".

**RÉFORMES** • Dans la droite ligne du discours qu'elle avait prononcé le 7 mai dernier, elle a estimé qu'il n'est jamais trop tard pour faire en sorte que "notre pays demeure toujours un havre de paix". Non sans avoir jugé utile, entre autres, "d'améliorer les rapports entre le gouvernement et l'institution dont elle a la charge, procéder à la désignation des délégués des médiateurs de la République", etc. Cette allocution, très saluée par l'assistance, a bouclé la première partie de la série des communications. Laquelle s'est poursuivie, dans l'après-midi, par l'in-

tervention du président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié. Saluant le rôle et le travail de la première Chambre du

Parlement dans le fonctionnement des institutions de la République, il a prôné pour un retour "à la lettre et à l'esprit de la Constitu-

tion en ce qui concerne la pratique des ordonnances", tout en appelant à la décentralisation effective, le renforcement de l'autonomie administrative de l'Assemblée nationale par l'institutionnalisation de la Fonction publique parlementaire, etc. S'en est suivie l'intervention de la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo. Un brin pédagogue, elle a fait remarquer que la Haute juridiction n'intervenait dans aucune phase essentielle de l'organisation des élections dans notre pays (listes électorales, centralisation des résultats). En ce sens, elle s'est indignée de "la responsabilité qui est transférée au président de la Cour constitutionnelle". Laquelle "serait en mesure de faire ou de défaire les élections". Avant de souligner que les réformes institutionnelles ne seront opérationnelles que si s'opère également une réforme des esprits. Après quoi, le président du CNC, la Cénap et les anciens Premiers ministres, Daniel Ona Ondo et Paulin Obame Nguema, ont édifié l'assistance.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A LIBREVILLE

### Election présidentielle française 2017

**Ressortissants français**  
Le Consulat général de France à Libreville informe les ressortissants français installés au Gabon et inscrits sur la liste électorale que les scrutins pour l'élection présidentielle auront lieu les 23 avril et 07 mai 2017.

Cinq bureaux de vote sont ouverts au Gabon :  
- 3 à Libreville (deux au Lycée français Blaise Pascal et un au Consulat Général de France) ;  
- 1 à Port-Gentil (Consulat de France) ;  
- 1 à Franceville-Moanda.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Le bureau de vote de rattachement sera indiqué par un email envoyé aux électeurs la semaine précédant les élections.

**Usagers du service des visas**  
Le Consulat général de France à Libreville informe les usagers du service des visas que les scrutins pour l'élection présidentielle ayant lieu les 23 avril et 07 mai 2017, le délai de traitement des dossiers déposés les 21 et 24 avril ainsi que les 05 et 08 mai pourra être exceptionnellement allongé.

Le service des visas du consulat sera fermé du vendredi 21 avril à 12h30 au mardi 25 avril à 7h00 et du vendredi 05 mai à 12h30 au mardi 09 mai à 07h00.

Le centre TLS Contact, qui reçoit le public, fonctionnera normalement.

Consultez le site de l'ambassade de France : <https://ga.ambafrance.org/>